

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 9 JANVIER 1864.

BUDGET DES DOTATIONS POUR L'EXERCICE 1864 ⁽¹⁾.

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE (2), PAR M. VANDER DONCKT.

MESSIEURS,

Le chiffre du budget des dotations pour l'exercice 1864, s'élève à fr. 4,227,805-75.

Il présente sur celui de 1863 une augmentation de 35,413 francs, qui provient notamment d'une augmentation de dépenses de 10,063 francs au chap. 5, Chambre des Représentants, et de 25,350 au chap. 4, Cour des comptes.

L'examen de ce budget n'a donné lieu ni dans les sections ni dans la section centrale à aucune observation.

La section centrale, à l'unanimité, a approuvé le budget et vous en propose l'adoption.

Le Rapporteur,
F. VANDER DONCKT.

Le Président,
A. MOREAU.

(1) Budget n° 92, session 1862-1863.

(2) La section centrale, présidée par M. MOREAU, était composée de MM. VANDER DONCKT, HYMANS, LAUBRY, DE PAUL, VAN LEENPOEL et CH. LEBEAU.